

**COMMUNIQUÉ**  
*Diffusion immédiate*

**Aménagement hydroélectrique de la Péribonka : Hydro-Québec démarre les travaux de construction.**

---

**Péribonka, le 29 avril 2004** - Hydro-Québec est heureuse d'annoncer le début des travaux de construction de l'aménagement hydroélectrique de la rivière Péribonka, à la suite de l'obtention des autorisations gouvernementales requises.

« Je profite de cette occasion pour renouveler l'engagement pris par Hydro-Québec à poursuivre de façon prioritaire le développement hydroélectrique du Québec », a souligné M. André Bourbeau, président du Conseil d'administration d'Hydro-Québec, lors de l'annonce des débuts des travaux au chantier, en présence notamment du premier ministre Jean Charest et des ministres Pierre Corbeil et Françoise Gauthier.

La future centrale hydroélectrique, située à la confluence des rivières Péribonka et Manouane, sera réalisée dans un cours d'eau déjà aménagé par la compagnie Alcan. D'une puissance installée de 385 MW, sa production annuelle moyenne sera de 2,2 TWh. La mise en service de la centrale est prévue pour 2008.

**Un projet attendu dans le milieu : Hydro-Québec, un acteur du développement économique**

Au cours des derniers jours, plus de 250 travailleurs ont pris la route du chantier. Des contrats ont été attribués pour un montant de plus de 100 millions de dollars. Les premiers travaux consistent notamment en l'aménagement des routes, le déboisement des sites des ouvrages à construire, le terrassement du campement et la dérivation provisoire.

Le projet représente un investissement d'environ 1,3 milliards de dollars et les retombées économiques régionales seront de l'ordre de 345 millions de dollars. Près de 520 personnes par année, pendant cinq ans, travailleront au chantier. En 2006, à la pointe des travaux, ils seront près de 1200 travailleurs à l'œuvre.

**Ententes de partenariat avec les communautés locales**

Hydro-Québec a signé en avril 2003 l'entente Manitukapatakan avec le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean (la communauté de Mashteuiatsh), une entente qui prévoit le versement par Hydro-Québec d'un montant de 113 millions de dollars sur une période de 55 ans.

En novembre 2003, Hydro-Québec et les MRC Fjord-du-Saguenay et Maria-Chapdelaine ont conclu des ententes de partenariat qui prévoient le versement de fonds de compensation de 113 millions de dollars sur une période de 55 ans, à compter du début des travaux de construction.

Pour davantage de renseignements, veuillez consulter le site du projet:

<http://www.hydroquebec.com/peribonka>

-30-

Pour renseignements : [www.hydroquebec.com/media](http://www.hydroquebec.com/media)

Christine Martin – Attachée de presse

Hydro-Québec Production

Tel : (514) 289 2289

Rachel Poirier – Conseillère affaires publiques

Hydro-Québec Production

Tel : (418) 696 3975

Pour toute question concernant le projet et le déroulement des travaux au chantier:

Marthe Nadeau – Responsable des communications

Tel: (418) 815-0018